# LE MONDE ILLUSTRE

Montréal, Ier mai 1886

#### SOMMAIRE

Texte: Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Les grèves aux Etats-Unis.—Contre la correction corporelle.—Les fêtes de la Pologne.—A propos de prononciation, par A. Leblond de Brumath—Le plumeau, par Réveil.—L'air pur, c'est la vie—Les éxénements de Belgique. -Nos primes mensuelles. - Récréations de la famille. -Rébus - Feuilleton : Les deux Sœurs (suite).

GRAVURES.—Etats-Unis : Les grèves des chemins de fer :
Les grévistes empêchant le départ d'un convoi — Les
événements de Belgique : Les chasseurs à pied exécutant un feu de peloton sur les émeutiers.—Gravure du feuilleton.—Rébus.—Musique.

# Primes mensuelles du "Monde Illustré"

			_				
1re Prime .						. •	\$50
2me	46						.95
3me	••						15
4me	66						10
5me	66						5
6me	66						4
7me	• .						3
8me	44					-	2
86 Primes, à \$1				•			86
94 1	PRIMES				_		<u>\$200</u>

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle pu blique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

#### PRIMES MENSUELLES

#### VINGT-QUATRIÈME TIRAGE

Le vingt-quatrième tirage des primes mensuelles du Monde Illustré (numéros d'AVRIL), aura lieu lundi, le 3 mai, à huit heures du soir, dans la salle de conférence de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Le tirage se fait par trois personnes choisies par l'assemblée. Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

## A NOS ABONNÉS DES ÉTATS-UNIS AVIS IMPORTANT

M. C. Dubé, de Quinebaug, Conn., n'est plus notre agent pour les Etats-Unis. Nous ne serons pas responsables des argents qui lui seront payés à l'avenir. Nous envoyons les comptes à nos abonnés des Etats-Unis; s'il y a quelques erreurs, on voudra bien nous en prévenir. Comme l'abonnement est payable d'avance, ceux qui ne répondront pas, seront considérés comme non-abonnés.

BERTHIAUME & SABOURIN.

### **ENTRE-NOUS**

OUDRE, balles, dynamite, poison, crime partout.

Un météréologiste distingué nous a prédit pour cette année,-je vous en ai déjà parlé,-des tremblements de terre, des ouragans, des désastres épouvantables.

Cette prophétie ne vous semble-t-elle pas une parabole et le savant n'a-t-il pas lu dans les astres les événements qui ébranlent l'ordre social et sèment partout la terreur.

La terre tremble sous l'action de la poudre, les églises s'écroulent en Espagne, un ouragan de ré-

volte passe et repasse en semant la mort sur son

L'archevêque de Madrid tombe sous les coups d'un assassin, les grévistes de France et de Belgique tuent leurs patrons et tirent sur les troupes, le sang coule aux Etats-Unis, la populace anglaise jette l'épouvante dans Londres, des bruits de guerre se font entendre du côté de l'Orient, les peuples s'agitent, le roi de Bavière est fou, un cataclysme général semble sur le point d'éclater.

Chez nous, à nos portes, l'air vicié nous apporte

ses germes empoisonnés.

En une semaine, nous voyons les forçats en révolte, deux cadavres et sept blessés. A quelques lieues de là, une femme est accusée d'avoir empoisonné son mari et son enfant, les vols avec effraction se multiplient, et on n'entend parler que de

La révolte des forçats de Saint-Vincent de Paul

a jeté un émoi facile à comprendre.

Comme toujours, le but des détenus était l'évasion, et vous pouvez juger des conséquences, si ce projet avait reussi. Ces centaines de gens de sac et de corde auraient mis les villages environnants à feu et à sang.

Les révoltés ont été mis à la raison, mais au prix du sang.

Le complot a été ourdi avec une habileté remarquable et une audace inouie.

M. Laviolette, le préset du pénitencier, a fait preuve d'une bravoure admirable.

Au plus fort de la bataille, ayant déjà reçu trois balles, il a conservé sa présence d'esprit.

L'un des chess des révoltés, braquant un pisto-let sur l'oreille du préset, lui demanda de donner aux gardes l'ordre d'ouvrir les portes, en ajoutant : " Tu es mort si tu refuses."

Le blessé répondit d'une voix ferme : " Non, je ne mourrai qu'une fois; gardes, tirez quand même!"

M. Laviolette est le seul de tout le personnel qui ait gardé son sang-froid, quand tout le monde était affolé de terreur.

Les commentaires au sujet de cette révolte ne font pas défaut, et il faut bien l'avouer, ils ne sont pas sans fondement.

Sans vouloir me mêler de la question, je puis dire, comme bien d'autres, que la cause principale de cet évènement, réside dans le manque d'union du personnel. Il existe des inimitiés, des haines personnelles et politiques, qui n'échappent pas aux yeux des détenus et ils en profitent autant qu'ils le peuvent.

L'organisation du travail des détenus est absurde et demande une réforme à laquelle s'opposent les routiniers et les ignorants.

A la manière dont les forçats sont traités, la loi pénale que les tribunaux ont voulu leur appliquer n'est point exécutée.

Les travaux auxquels ils ont été condamnés ne diffèrent en rien des occupations des ouvriers honnêtes, des travailleurs de nos villes et de nos campagnes, qui accomplissent les devoirs qu'impose la vie sociale.

Pour ces derniers, quand l'âge vient faire tomber l'outil de leurs mains, ils seraient peutêtre heureux d'avoir pour retraite le régime que l'on trouve trop dur pour des criminels.

On voit dans les pénitenciers des condamnés qui servent de teneurs de livres, de cuisiniers, de do-mestiques, jouissant d'une liberté relative plus grande que les honnêtes gens remplissant les mêmes fonctions dans la société.

Que de fois ne voit-on pas ces détenus chercher à tuer le temps à des occupations inutiles et sans but.

Ce n'est pas là ce que s'est proposé le législateur en faisant la loi sur les penitenciers, ce n'est pas non plus le but qu'a le juge, quand il condamne un scélérat aux travaux forcés.

Je ne partage pas entièrement l'opinion des philanthropes qui, prenant leurs rêves pour des réalités, veulent ramener les criminels au bien en les traitant avec la plus grande douceur et presqu'avec des égards.

Non, non, je trouve que le condamné doit subir sa peine dûrement, comme il l'a méritée. Il faut que le travail qu'il doit faire soit pénible et que l'homme soit humilié, puni comme il doit l'être selon la faute qu'il a commise.

\*\*\*

Le travail en commun est, selon moi, nuisible, car il facilite parmi les prisonniers, les complots qu'ils trament dans le but de s'évader. Et abstraction faite de cette raison, tous ceux qui, en France et en Belgique s'occupent de la réorganisation des bagnes et étudient depuis un grand nombre d'années le système cellulaire, reconnaissent qu'il donne lieu à de graves désordres. Et, bien que M. Jules Simon se soit écrié un jour que le système dire d'un exemple récent des plus concluants.

cellulaire est trop cruel pour les hommes, on est bien forcé de reconnaître aujourd'hui que ce mode d'emprisonnement est à la fois le plus simple, et celui qui se prête aux combinaisons les plus variées.

C'est tellement vrai, qu'en Belgique, les grandes prisons sont bâties d'après ce système et les résultats qu'elles donnent sont des plus satisfaisants.

\*\*

S'il fallait s'en rapporter aux pensées exprimées par les poètes, les utopistes et les philanthropes, on en arriverait à dire comme Victor Hugo: "Le bagne est un vésicatoire absurde, qui laisse résorber le sang, non sans l'avoir rendu pire encore, presque tout le mauvais sang qu'il extrait."

Malgré toute mon admiration pour le plus grand

génie du siècle, je ne puis partager cette idée. J'ai dit plus haut que le forçat était mieux traité que nombre d'honnêtes gens. Oui, certes, et il suffit pour s'en convaincre de comparer la nourriture des condamnés à celle que les salaires de beaucoup d'ouvriers leur permettent de se donner.

A tout le moins, ne peut-on faire une différence entre le récidiviste et le condamné qui subit une

première peine.

Je trouve que le travail du forçat devrait devenir de plus en plus pénible, à mesure qu'il revient au lieu où il doit subir sa condamnation.

\*\*\*

La révolte de Saint-Vincent de Paul a créé une telle sensation que les propriétaires du MONDE ILLUSTRÉ ont immédiatement envoyé sur les lieux un de nos jeunes artistes de talent, M. Brodeur, qui nous a fait des croquis excellents.

Nous les donnerons dans notre prochain numéro.

\*\*

Les Canadiens se sont acquis une réputation de respect et d'amour à l'égard de la France qui fait l'admiration du monde et notre fierté.

Le traité de Paris ne sera jamais reconnu par nous sans restrictions. Nous conserverons toujours la langue, la religion, et beaucoup de coutumes de la patrie de nos ancêtres. C'est dans le sang et dans le cœur.

Nous ne sommes pas les seuls à avoir conservé toutes ces bonnes choses.

Là-bas, bien loin, perdue dans l'océan qui baigne les côtes orientales de l'Afrique, se trouve une petite île qui est restée toute française. C'est l'Île Maurice, située à 500 milles de Madagascar, et environ 2700 milles du cap de Bonne Espérance. Sa superficie est de 676 milles carrés, et sa population, de près de trois cent cinquante mille habitants.

L'Ile Maurice, qui appartenait à la France depuis 1712, passa aux mains des Anglais en 1815, dans la tourmente qui renversa Napoléon.

C'est là que Bernardin de Saint-Pierre a écrit cet admirable idylle "Paul et Virginie," modèle du style, de douceur, de descriptions et de nobles sentiments, dont la lecture a fait pleurer tant de douces larmes à plusieurs générations.

Le traité de 1815 donnait l'Île Maurice à l'Angleterre, qui tenait d'autant plus à ce coin de terre qu'il contenait un nid de corsaires, la terreur des amiraux anglais, et de la marine marchande.

Soixante-dix ans de possession par l'Angleterre, n'ont amené aucun changement dans les habitudes et la langue des Mauriciens. Les Anglais ne figurent dans l'Ile de France, ancien nom de l'Île Maurice, que comme représentants du pouvoir britannique; quelques fonctionnaires, et peut-être une demi-douzaine de marchands qui ne peuvent parler leur langue qu'entre eux.

Or, il est arrivé là ce qui se constate souvent chez nous, c'est que plusieurs familles anglaises sont devenues tout-à-fait françaises et qu'elles n'ont

gardé de leur pays d'origine que le nom. Ne voyons-nous aussi au Canada, des Morrisson, des Campbell, des Brodie, des Nelson, etc., qui ne savent pas un mot d'anglais?

La patrie des Mauriciens est donc toujours la France.

Je ne vous ai cependant pas donné ces renseignements pour en rester là, et je veux illustrer mon